



Maria BONNET née TRÉBUCHON



Bulletin municipal – 1^{er} semestre 2024

Chastel-Nouvel

AU SOMMAIRE

Édito (p.2)

Acquisition de matériel (p.3)

Ça va capter ! (p.3)

L'embellissement continue (p.3)

Travaux en régie (p.4)

Chemins communaux (p.4)

Le budget (p.5)

bouger plus pour mieux apprendre (p.5)

Maria : Une centenaire pas comme les autres (p.6 & 7)

C'est la fête au village (p.8)

Changement d'une pompe au forage de Villeneuve (p.8)

AEP Coulagnet : ce n'est pas un long fleuve tranquille (p.9)

La SIL peut vous éviter de « perdre le nord » (p.9)

Rénovation énergétique de la mairie (p.10)

Élections (p.11)

Mairie - Rue Principale - 48000 CHASTEL-NOUVEL

☎ 04 66 49 04 33

✉ mairie.chastel-nouvel@wanadoo.fr

🌐 www.chastel-nouvel.fr

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous adresse ce nouveau bulletin municipal pour faire le point sur les projets en cours et les événements marquants de notre commune.

En préambule, je souhaite tout d'abord rendre un hommage appuyé à Maria BONNET, notre centenaire, qui a célébré le 5 juin dernier son 100^{ème} anniversaire. Maria incarne la mémoire vivante de notre commune et son parcours est une source d'inspiration pour nous tous. Nous sommes admiratifs de son dynamisme et de sa vivacité d'esprit. Maria, nous vous remercions pour tout ce que vous avez fait pour la communauté et pour l'exemple que vous continuez à nous donner. Nous vous souhaitons encore de nombreuses années de bonheur parmi nous.

Dans la continuité de notre mandature, je suis également heureux de vous annoncer que le conseil municipal a voté le budget 2024 sans aucune hausse de la fiscalité locale. C'est une grande satisfaction pour nous tous. Cela témoigne de notre engagement à maintenir une gestion financière rigoureuse tout en continuant à investir dans l'amélioration de notre cadre de vie.

Concernant les projets en cours, les travaux pour la création d'un réseau d'eau potable sur Coulagnet vont commencer, assurant ainsi une amélioration significative de notre infrastructure. Parallèlement, nous devrions débiter la rénovation énergétique de la mairie dès cet automne, une démarche nécessaire pour notre transition écologique et pour réduire notre consommation énergétique tout en améliorant le confort et l'efficacité des bâtiments publics.

Nos deux écoles jouent un rôle crucial dans l'éducation de nos jeunes. Grâce à des équipes pédagogiques dévouées et compétentes, nos écoles offrent un enseignement de qualité et un environnement stimulant pour nos enfants. De plus, les nombreuses activités périscolaires et projets éducatifs favorisent leur épanouissement et leur ouverture sur le monde. La municipalité soutient nos établissements scolaires pour garantir à chaque élève les meilleures conditions d'apprentissage et de développement.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux associations communales. Leur engagement et leur dynamisme sont essentiels pour animer la vie de notre commune et renforcer notre tissu social. Félicitations à tous nos bénévoles qui ont organisé et assuré les diverses animations de façon exemplaire lors de notre fête du village. Vos efforts collectifs rendent notre village plus vivant et plus convivial. Merci également aux agents communaux pour leur travail et leur dévouement quotidien. Leur professionnalisme permet de garantir le bon fonctionnement de notre commune.

Notre village offre une qualité de vie exceptionnelle et se distingue par son attractivité grandissante, attirant de nouveaux résidents chaque année, c'est une chance que nous devons préserver. En cette période estivale, je souhaite rappeler à chacun l'importance de nos devoirs civiques. Le respect des lieux publics est essentiel pour préserver notre environnement et notre qualité de vie. Veillons à maintenir la propreté de nos espaces communs et à respecter les règles de vie en communauté. Chacun de nos gestes compte pour faire de notre commune un lieu agréable et accueillant pour tous.

Vous trouverez dans ce bulletin le résultat des élections européennes et législatives qui se sont déroulées dans de bonnes conditions. Nous remercions tous les électeurs pour leur participation, ainsi que les bénévoles et agents qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de ces scrutins. Nous pouvons noter et nous féliciter d'un taux de participation supérieur à la moyenne départementale et nationale.

Alors que nous entrons dans la saison estivale, je souhaite à chacun d'entre vous un été festif et reposant. Profitez de ce temps pour vous ressourcer et passer des moments précieux avec vos proches.

Très cordialement,

Didier BRUNEL

ACQUISITION DE MATÉRIEL

Pour améliorer l'entretien de la voirie et faciliter le travail des agents, la municipalité a décidé, après consultations d'autres collectivités utilisatrices, de s'équiper de deux balayeuses.

L'une, autoportée de la marque Erco, équipée d'un balai d'un mètre, servira notamment pour nettoyer les trottoirs et les rues étroites.

La seconde, de marque Rabaud, montée sur la plaque SETRA du tracteur, est équipée d'un balai de deux mètres dix de large. Elle possède des brosses latérales et un arrosage automatique afin de limiter la nuisance des poussières lors de l'entretien des rues.

Toutes les deux ont une option de ramassage des diverses balayures.

Après plusieurs devis, l'achat a été réalisé en local auprès de l'entreprise DELOR pour un montant total de 27 508 euros TTC. Ce matériel sera livré prochainement.



Balayeuse Erco



Balayeuse Rabaud

ÇA VA CAPTER !

Suite à une nouvelle demande de la mairie, l'État a accordé l'implantation d'une antenne relais afin d'améliorer le réseau et réduire les zones blanches en téléphonie mobile sur notre territoire. Le maître d'œuvre retenu est Free.

Positionnée sur une parcelle communale au Ravin Blanc, cette antenne de trente-six mètres de haut réhaussée d'un paratonnerre de trois mètres sera utilisée par quatre opérateurs : Free, Orange, SFR et Bouygues.

Son emplacement et son amplitude à 360 degrés ont été étudiés pour couvrir une zone la plus large possible : Chastel-Nouvel, Aspres, Asprettes, Le Paillou, La Fagette, Les Besses, Le Cruzet et une partie d'Alteyrac.

Free sera redevable de 1500 euros par an à la commune en dédommagement de l'emprise au sol.

Cette antenne vient en continuité de celle implantée au Can de la Roche pour que l'ensemble de l'axe RD806 soit couvert en réseau mobile.

La mise en service est prévue pour le premier semestre 2025.

L'EMBELLISSEMENT CONTINUE



Le village, embelli par des fleurs, offre une image plus accueillante. Les jardinières de la rue principale ont été remplacées par des bacs à fleurs plus grands, dotés d'un système de réservoir permettant une gestion optimisée de l'eau et réduisant la fréquence des arrosages. Ces nouveaux bacs sont solidement fixés aux barrières.

TRAVAUX EN RÉGIE

Vous trouverez ci-après les photos de quelques-unes des réalisations des agents techniques durant ce premier semestre. En parallèle des tâches courantes, l'entretien du parcours de santé avec la coupe d'une dizaine d'arbres et la pose des panneaux de signalisation (article en page 9) ont également été effectués.



Restauration de la BCD L'Écoline : peinture des murs et montage du nouveau mobilier.



Réalisation et pose d'une clôture et d'un portail au stade.



Pose d'habillage autour des containers d'ordures ménagères à côté des WC publics.



Plantations de végétaux aux abords de la RD 806.



Travaux de remise en état suite aux fortes pluies :

- Création d'un avaloir et reprise des abords de la route en direction de l'usine de traitement d'eau à Alteyrac. (Photos ci-dessus)
- Reprise des abords de la route au Paillou.



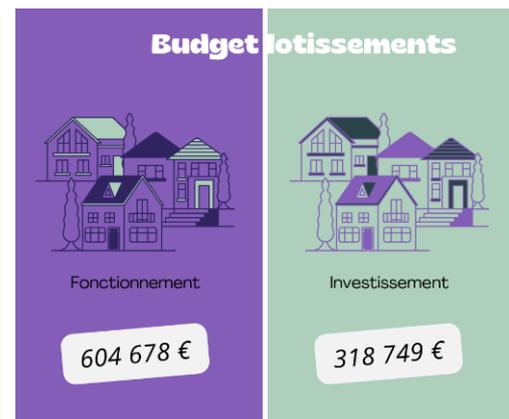
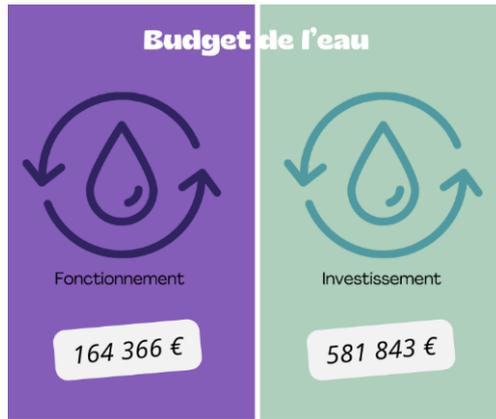
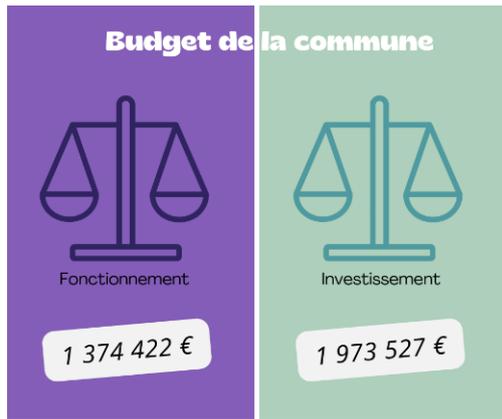
Aménagement de l'aire de pique-nique de La Fagette : enrochement, réalisation d'une plateforme et installation d'une table.

CHEMINS COMMUNAUX

L'entretien du chemin VC20 situé entre les éoliennes et le point de livraison est assuré régulièrement. Cette année, afin d'éviter d'importantes dégradations dues à l'eau, les deux grandes pentes ont été réalisées en béton en y intégrant des coupes d'eau. Les travaux ont été réalisés en mars. La société gestionnaire du parc du Paou, EDF renouvelable, verse à la commune une subvention annuelle de 9 000 € en dédommagement pour participer aux frais d'entretien.

Les travaux d'aménagement de la voie du chemin d'Alteyrac faisant le lien entre la Grand'rue et la rue Basse ont démarré. Un drain d'évacuation de l'eau pluviale a été mis en place par les agents techniques. Le chemin sera finalisé par l'entreprise COLAS en tout-venant. Cet aménagement est utile pour la circulation des engins agricoles, mais également lors du déneigement. Ces travaux sont réalisés dans le cadre du programme voirie 2024.

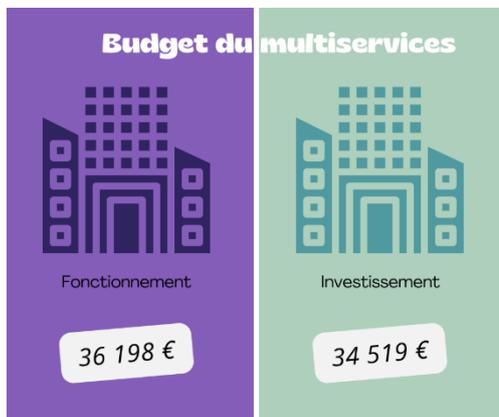
Le budget 2024 a été voté à l'unanimité lors de la séance du 11 avril 2024.



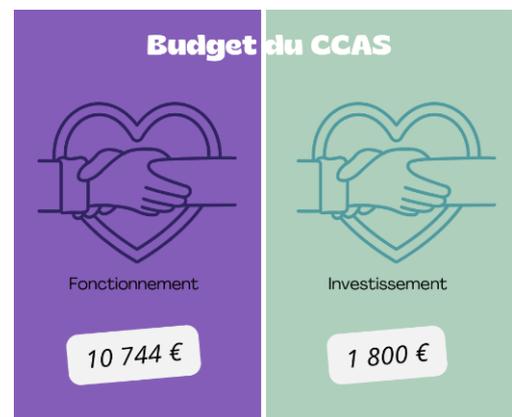
Les principales dépenses inscrites au budget concernent la rénovation énergétique de la mairie, l'aménagement du hameau de Coulagnet, la mise aux normes et la rénovation de l'éclairage public.

Les opérations d'investissement portent sur la création de l'AEP de Coulagnet.

L'investissement correspond à l'aménagement du lotissement La Coumbe et aux travaux de finition du lotissement Chon Grand.



15 875 € de subvention ont été attribués aux associations de la commune.



Ces sommes correspondent aux provisions pour l'entretien du bâtiment générées par l'exploitation du commerce.

L'investissement correspond à la provision des futurs achats.

BOUGER PLUS POUR MIEUX APPRENDRE

L'école publique L'Écoline a été sollicitée par l'Éducation nationale pour une expérimentation sur les activités physiques et sportives, visant à intégrer 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ) pendant les temps scolaires et périscolaires. Il s'agit de repenser l'organisation des activités sportives sur tous les temps de l'élève en respectant les rythmes biologiques.

Après plusieurs réunions avec les partenaires académiques, enseignants, ATSEMS, et autorités locales, une présentation a été faite aux parents le 08 février 2024. L'expérimentation, impliquant la classe des CM, s'est déroulée sur 16 semaines, du 26 février au 30 juin, avec une évaluation initiale des élèves.

Le bilan de cette expérimentation a été réalisé le 24 juin. Les enseignantes ont constaté que les élèves sont plus attentifs et participent plus activement en classe après les activités physiques.



Maria a vu le jour le 5 juin 1924 à Alteyrac. Elle est l'aînée de sa fratrie, suivie par Mathilde, René, Lucie (tous trois décédés) et Monique. Ses parents, Jean-Pierre et Augustine, originaires d'Alteyrac, étaient agriculteurs de profession.

Scolarisée à l'école primaire d'Alteyrac, avec madame ROUZAIRE, puis mademoiselle ROCHER, elle obtient son certificat d'études avec succès. Elle se distingue particulièrement en lecture et en écriture. Ses parents, confrontés à des difficultés financières, n'avaient pas les moyens de la maintenir à l'école. À l'âge de douze ans, Maria part à Saint-Martin du Born, où elle est « louée » pendant quatre ans pour garder des vaches. Par la suite, elle devient domestique à Mende, travaillant dans la famille D'Alberti, une famille aisée, jusqu'à ses vingt-quatre ans.

Elle a connu la guerre, mais en parle peu, décrivant cette période comme très difficile. Elle mentionne le manque de café et de sucre, se considérant chanceuse d'avoir eu de bons patrons pendant ces années.



Mathilde et Maria TRÉBUCHON, 1930



Mariage de Maria et Joseph BONNET, 1946

Le destin la ramène à ses racines, où elle retrouve Joseph, qu'elle connaît depuis son enfance et qui deviendra son époux en 1946. Leur mariage est célébré par le maire Joseph BRAGER au Chastel-Nouvel. Ensemble, ils s'installent dans la maison qu'elle occupe encore aujourd'hui. Sa belle-mère y a vécu avec eux jusqu'à son décès en 1953. De cette union naissent deux enfants : Joseph en 1946 et Odette en 1950. Chacun d'eux grandira en partageant les valeurs de travail, de solidarité et d'amour transmises par leurs parents.

Maria et son mari sont agriculteurs et gèrent un bar-tabac, au sein de leur maison d'habitation, pendant trente-deux ans. Avec leurs six vaches, ils produisent du lait, du fromage et du beurre. Ils se rendent à pied jusqu'à Mende où ils vendent leurs productions ainsi que des œufs et des poulets sur la Place au Beurre. Avec l'argent récolté des ventes, ils achètent ce qui leur manque : huile, café, sucre, savon et pétrole.



Maria & Joseph BONNET

Ils gèrent leur bar avec la belle-mère de Maria jusqu'en 1953, puis seuls jusqu'en 1985, année où ils vendent la licence qui sera exploitée à Ispagnac.

Les quatre années suivantes, Maria se consacre à son mari, dont la santé décline. Joseph décède le 19 octobre 1989.



Maria, Joseph BONNET et leur fils Joseph, 1946



Maria et sa sœur Monique

Après cette épreuve, Maria s'investit dans le club des aînés de la commune, participant à des voyages marquants comme celui à Verdun, qu'elle considère comme un véritable pèlerinage. Dans les années 1990, elle découvre la mer pour la première fois lors d'un voyage à Sète. Une expérience qui reste gravée dans sa mémoire. Maria s'est engagée activement au sein de l'association du Bouffadou. Son dévouement a été reconnu par le Comité Départemental de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif qui lui a décerné le trophée du bénévolat en 2014. Le musée d'Alteyrac, autrefois four banal où enfant Maria apprenait le catéchisme, occupe une place particulière dans son cœur. Avec sa sœur Monique, elles accueillent les visiteurs et organisent les rencontres avec les enfants des écoles.

Aujourd'hui, petite dame toujours très autonome, Maria ne s'ennuie pas. Elle fréquente régulièrement l'Amitié Chastelloise pour jouer aux cartes et faire du tricot. Passionnée de lecture depuis son enfance, elle aime, entre autres, les magazines « La Veillée des Chaumières » et les romans de Marie DE PALET. Maria porte également une attention particulière à fleurir son extérieur avec ses nombreux géraniums. Elle continue de cuisiner, notamment sa soupe à l'ancienne avec de la ventrèche qu'elle met dans du gros sel.

Elle parle avec bonheur de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Lorsqu'ils viennent lui rendre visite, ils lui demandent toujours : « Mémé, est-ce que tu peux nous préparer ta délicieuse soupe et une poêlée de pommes de terre comme toi seule sais les faire ? »

Maria partage avec nous quelques moments marquants de sa vie :

Je me souviens particulièrement de l'orage qui a frappé la maison de Monsieur BLANC à Alteyrac, incendiant l'étable et causant la perte de veaux et de la récolte. J'ai toujours eu peur des orages ; enfant, je me cachais sous un lit ou dans une armoire.

Mon souvenir le plus précieux remonte à mes 12 ans, lorsque j'ai reçu ma première paie après une année de

travail. J'ai gagné 800 anciens francs, deux toisons de laine de mouton, 100 kg de pommes de terre de semence, une blouse et une paire de sabots. J'ai donné avec plaisir l'argent à mon père.

J'ai voté pour la première fois à 21 ans, en 1945, pour les élections des députés. Le bureau de vote se trouvait dans la salle où j'ai passé mon certificat d'études à Mende. Autant que je me souviens, j'ai toujours voté.

Interrogée sur le secret de sa longévité, Maria répond : « Ne pas fumer, ne pas boire et beaucoup travailler. Ce que nous mangions était sain, c'est ce que nous récoltions. » Elle nous dit apprécier toujours autant son café. Elle termine en nous disant « Je ne regrette pas le temps passé. »

Le 5 juin 2024, Didier BRUNEL et des membres du CCAS ont rendu visite à Maria pour célébrer son 100ème anniversaire. L'occasion pour elle de souffler ses bougies, entourée de ses proches.

Maria témoigne d'une époque révolue et d'une vie riche en souvenirs et en enseignements. Sa longévité et sa résilience en font une figure inspirante pour toute la commune.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations pour ce siècle de vie bien rempli.



C'EST LA FÊTE AU VILLAGE

Le mois de juin arrive et quoi de mieux qu'une belle fête votive pour l'amorcer ! Vendredi, le groupe Jack's a animé la soirée d'ouverture des festivités sous les barnums installés à cet effet par la joyeuse équipe du Foyer Rural.

Samedi matin, le soleil n'a pas entièrement tenu ses promesses, ce qui n'a pas empêché une centaine de vététistes, toutes générations confondues, et une trentaine de randonneurs de s'élancer, à la découverte de la commune par les petits sentiers florissants. Du côté du stade municipal, une multitude de joueurs et accompagnateurs s'installaient pour le tournoi de sixte organisé par l'AS Chastelloise.

L'après-midi, les enfants ont pu profiter de promenades à poney organisées par le Centre d'Équitation Éthologique d'Alteyrac.



Le groupe Loz'Banda a assuré l'animation pendant l'apéritif et la cuisson des moules-frites qui attendaient les nombreux participants. En soirée, le concert des Cheeky's a été interrompu le temps d'un feu d'artifice qui a répondu, comme à l'accoutumée, aux attentes des nombreux festoyeurs présents. La musique et les chants ont ensuite emmené les plus courageux au bout de la nuit !



Le Foyer Rural a proposé le dimanche matin un réveil avec les traditionnels tripous tout en commençant la préparation du repas de midi qui a accueilli plus d'une centaine de convives autour d'un délicieux jambon à la broche.



L'Amitié Chastelloise n'a pas failli avec sa traditionnelle tombola et son stand d'objets créés par les adhérentes. Les attractions foraines étaient présentes sur la place de la mairie ainsi qu'un jeu gonflable dans la cour de L'Écoline.

Durant tout l'après-midi, le cliquetis des boules de pétanque s'est fait entendre pour un concours accueillant 56 équipes sur le boulodrome.

Vers 17 heures, Loz'Banda, présent depuis la fin de la matinée, a accompagné les enfants pour un défilé de vélos fleuris très applaudi. La fête a continué tard dans la soirée en musique et en chansons et surtout dans le partage de moments conviviaux pour tous.

Cette année encore ce fut une belle réussite grâce à l'association du Foyer Rural, qui a su de nouveau fédérer les associations locales autour de cet évènement soutenu par la municipalité.

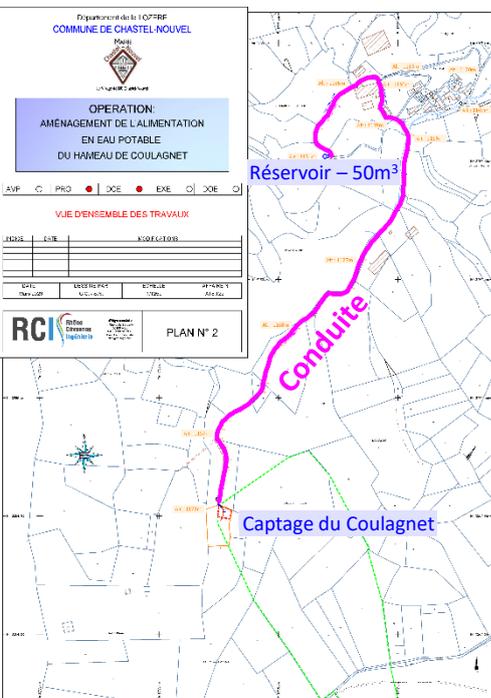
Félicitations à l'équipe du Foyer Rural et « A l'an que ben » !!!



CHANGEMENT D'UNE POMPE AU FORAGE DE VILLENEUVE

Depuis cet hiver, une des deux pompes du hameau de Villeneuve est hors service. Cet équipement, datant de 1987, indispensable pour l'alimentation en eau potable du hameau, a dû être remplacé.

Plusieurs devis pour la fourniture du matériel ont été demandés, c'est l'entreprise locale AMI 48 qui a été retenue pour un montant de 3 199,92 euros HT. L'installation a été réalisée en partie par les agents techniques.



Après de longues péripéties, le projet de Coulagnet avance. Depuis le dernier bulletin municipal, de l'eau a coulé sous le pont de Coulagnet et la municipalité a continué à travailler d'arrache-pied sur ce projet et sa complexité.

Plusieurs réunions de travail ont permis d'avancer sur ce dossier, que ce soit sur les obligations réglementaires, le montage financier, les contraintes administratives ou la coordination entre les différents intervenants.

Les travaux d'eau potable et d'aménagement du village sont portés par la commune, l'enfouissement des réseaux électriques sont, eux, en co-maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Lozère, et enfin, la Communauté de Communes Randon-Margeride est maître d'ouvrage pour le système d'assainissement.

Une rencontre entre monsieur le Maire, le bureau d'études et les habitants du village a eu lieu sur site le 12 avril 2024 pour échanger sur le projet, expliquer son déroulement avec ses différentes phases de travaux.



Dès le début du projet, le bureau d'études RCI a été missionné par la commune pour les études et le suivi des travaux d'alimentation en eau potable (du captage au réservoir). Pour simplifier au mieux le déroulement de ce chantier, il a été proposé à RCI de concentrer sa mission uniquement sur ce secteur et de ne pas prendre en charge la partie concernant l'intérieur du hameau.

Ces travaux vont se dérouler en deux phases :

La première tranche, divisée en 3 lots (2 à AB Travaux et 1 à Colas), d'une durée de quatre mois et d'un montant de 380 778,07 euros TTC a été attribuée lors de la commission d'appel d'offres du 3 juin 2024. L'ordre de service donné avant le 12 juillet 2024 a permis de répondre favorablement à l'arrêté d'attribution de la subvention DETR.

Concernant la seconde tranche, le bureau d'études Frayssinet retenu par la Communauté de Commune Randon-Margeride pour les travaux d'assainissement assurera également la maîtrise d'œuvre des travaux de distribution d'eau potable et d'aménagement du village pour le compte de la commune. Cette mutualisation permet de limiter les coûts et simplifie le suivi des opérations. L'estimation communale de cette tranche s'élève à 140 000 euros HT. Un appel d'offres va être publié, cette phase de travaux devrait durer environ quatre mois.

LA SIL PEUT VOUS ÉVITER DE « PERDRE LE NORD »



Il y a quelques mois, les agents techniques ont implanté des panneaux directionnels. Appelée, Signalisation d'Information Locale (SIL), elle est destinée à identifier les bâtiments communaux, les services locaux et les commerces.

Elle facilite les déplacements des Chastellois ainsi que l'accueil des personnes extérieures à notre commune. Pour une meilleure intégration paysagère, les panneaux reprennent le code couleur du mobilier urbain local.

Les hameaux ont également vu leur signalisation s'améliorer pour se mettre en conformité et s'harmoniser avec l'ensemble de la commune (panneaux directionnels et d'entrées).



Cette opération a été financée en partie par les amendes de police (subvention attribuée par le Département).

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE

Nous avons le plaisir de vous informer que le plan de financement pour le dossier de rénovation énergétique et de modernisation de la mairie, soumis aux organismes tels que l'État, le Département, la Région et La Poste, a été obtenu. Ce projet important reflète notre engagement envers l'efficacité énergétique, la qualité des services rendus aux habitants et le bien-être de nos employés municipaux.



Cette construction, érigée en 1987, se trouve actuellement en classe énergétique E, ce qui en fait un bâtiment très énergivore. Face aux défis posés par les récentes hausses du coût de l'énergie, il devient impératif d'agir. Le plan inclut une isolation complète du bâti et l'amélioration du système de chauffage, ce qui permettra de maîtriser les dépenses énergétiques sur le long terme.

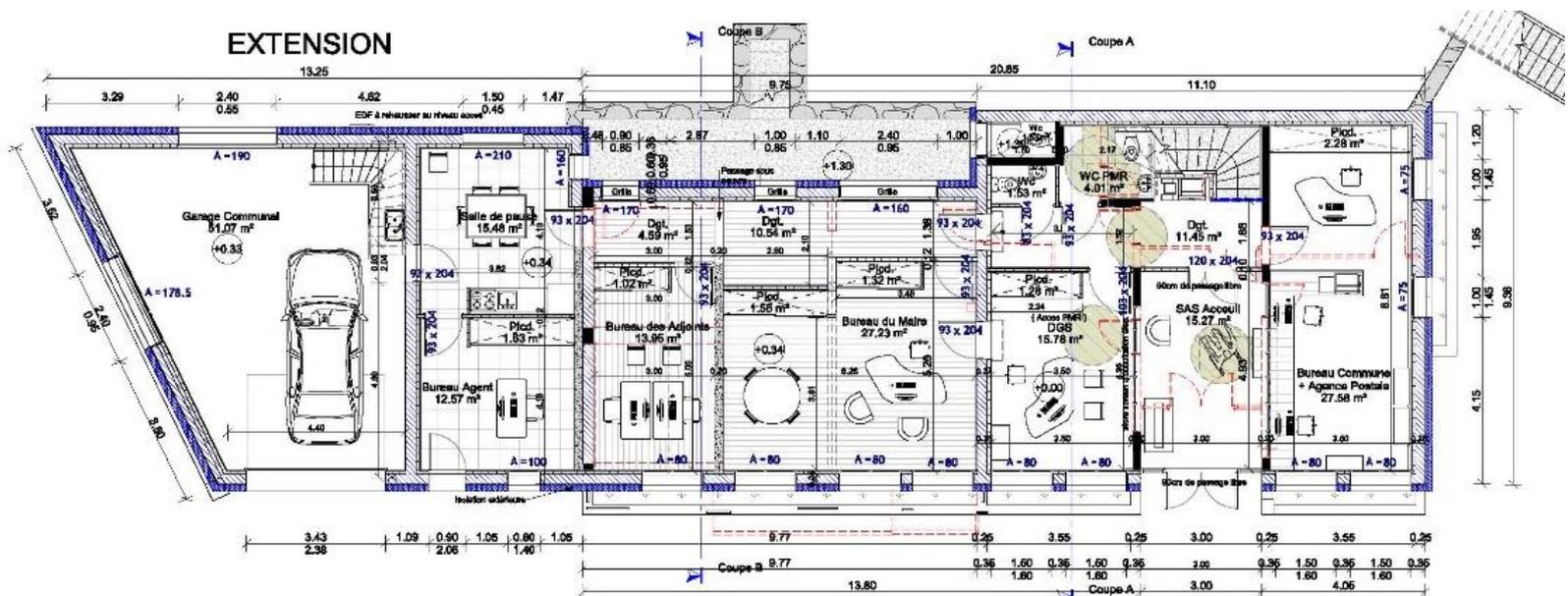
Nous profitons de ces travaux pour améliorer l'aménagement intérieur de la mairie afin de la rendre plus accueillante et fonctionnelle. Nous avons planifié, avec l'architecte Stéphane BESSIERE, une extension côté ouest, ainsi qu'une refonte de l'accueil et du secrétariat pour offrir un service plus efficace et agréable. Celui-ci intégrera désormais l'Agence Postale Communale permettant d'offrir aux usagers des plages horaires élargies.

Nous avons également pris en compte le bien-être de nos employés municipaux avec la redistribution des espaces qui comprendront une salle de pause, des vestiaires et des installations sanitaires modernisées.

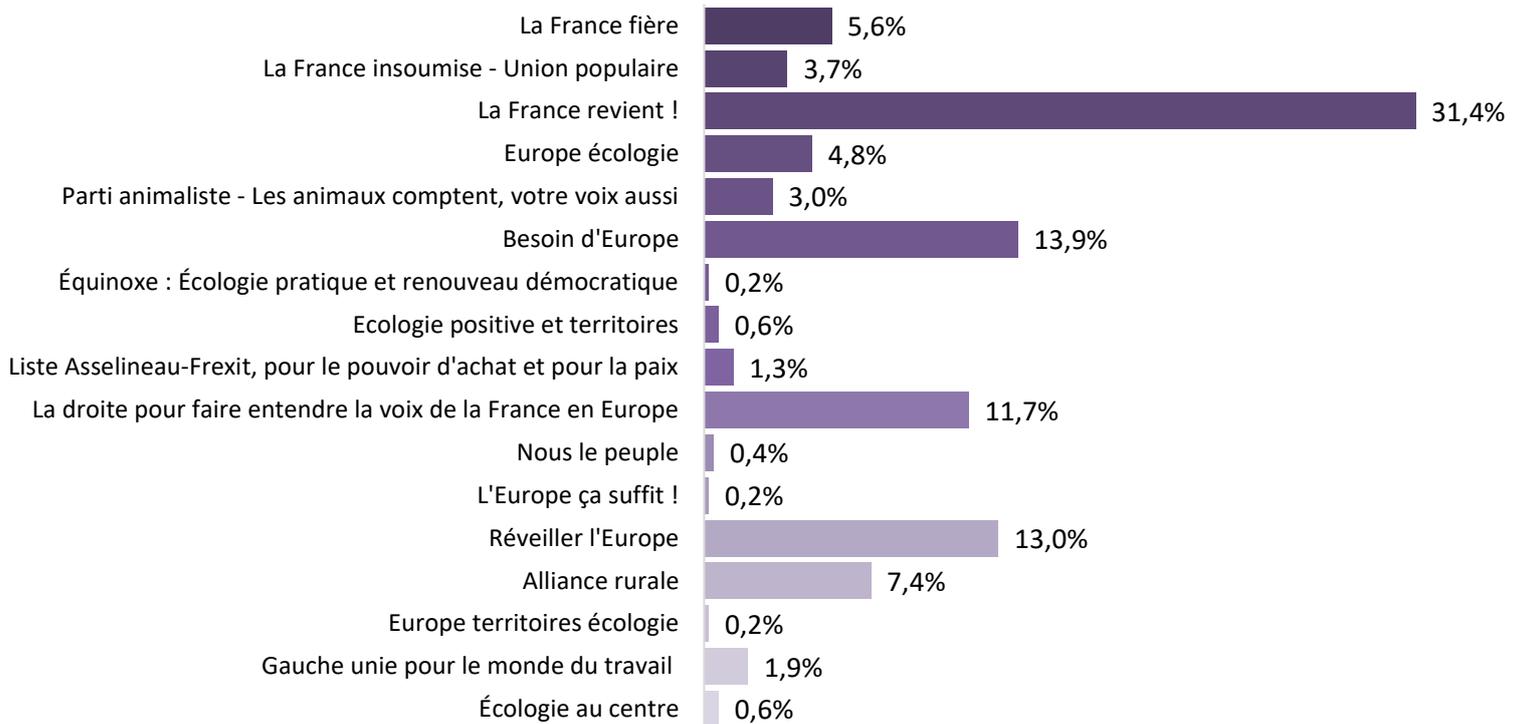
Le permis de construire a été obtenu en mai et les travaux devraient débuter à l'automne.

Nous sommes conscients de l'importance de maintenir ces services municipaux pour les administrés pendant la période de transition et nous nous y engageons.

Cette initiative de rénovation énergétique et de modernisation de la mairie est un pas important vers un service municipal amélioré et s'inscrit dans une démarche plus durable.



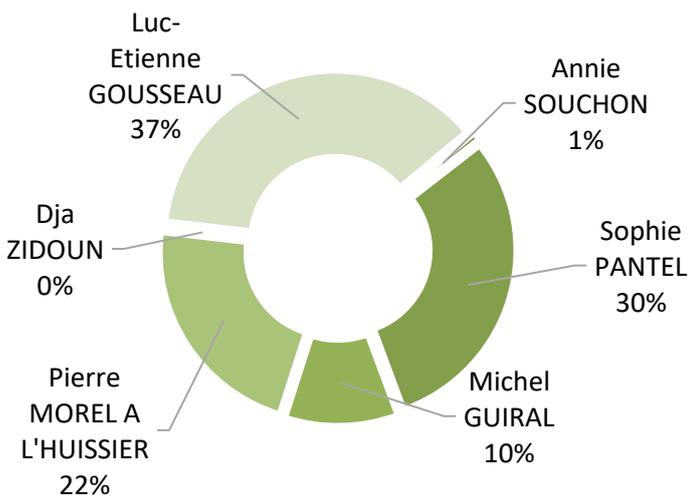
ÉLECTIONS EUROPÉENNES - 9 JUIN 2024



Les candidats qui n'apparaissent pas dans ce graphique sont ceux qui n'ont pas obtenus de voix sur la commune.

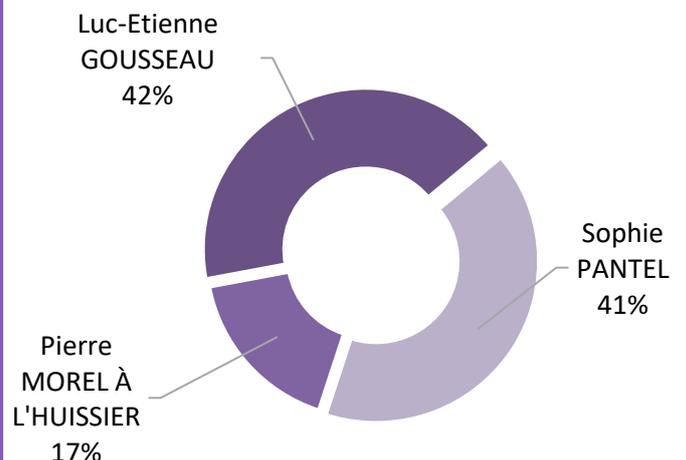
Lors du scrutin du 9 juin, 744 personnes étaient inscrites sur la liste électorale du Chastel-Nouvel. 478 votants se sont rendus aux urnes, 266 personnes se sont abstenues. 462 personnes se sont exprimées, 7 votes blancs et 9 votes nuls.

Élections législatives – 1^{er} tour - 30 juin 2024



Lors du scrutin du 30 juin, 740 personnes étaient inscrites sur la liste électorale du Chastel-Nouvel. 577 votants se sont rendus aux urnes, 163 personnes se sont abstenues. 551 personnes se sont exprimées, 19 votes blancs et 7 votes nuls.

Élections législatives - 2nd tour - 7 juillet 2024



Lors du scrutin du 7 juillet, 740 personnes étaient inscrites sur la liste électorale du Chastel-Nouvel. 584 votants se sont rendus aux urnes, 156 personnes se sont abstenues. 552 personnes se sont exprimées, 25 votes blancs et 7 votes nuls.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Secrétariat de Mairie : lundi - mardi - vendredi : 8h – 12h & 14h – 17h et mercredi – jeudi : 8h – 12h.

Bibliothèque municipale : lundi : 14h – 16h30, mercredi : 10h – 11h30 et 17h – 18h30, samedi : 10h – 12h.

Agence Postale communale : lundi et jeudi : 15h – 16h30, mardi et vendredi : 8h – 10h45, mercredi : 14h – 18h.

Permanence de Monsieur le maire : tous les vendredis : 14h – 18h.

Animation bibliothèque

avec Brigitte BEAUDRY

Animation bibliothèque

avec Stéphanie BRIOT

Mois du documentaire

Le lynx de Laurent GESLIN

2024

25 septembre

16 octobre

2 novembre

2024

DU NOUVEAU SUR LA COMMUNE

Une nouvelle entreprise s'est installée au Chastel-Nouvel.

Bastien MÉJEAN Plomberie – Chauffage

☎ 06 83 75 47 92 ou ✉ sarlbmpc48@gmail.com



DU MOUVEMENT À L'ÉCOLE LA FARANDOLE

À la rentrée prochaine, une partie de l'équipe pédagogique sera renouvelée suite au départ de Sandra PISCO. Gaëlle TRAUCHESSEC prendra la direction de l'école en parallèle de celle de Jeanne d'Arc à Mende et Laurie TEISSIER, quant à elle, occupera un poste d'enseignante. Mélanie MAIMONE, ATSEM qui a été employée par la mairie et a servi l'école La Farandole avec dévouement quitte son poste pour raisons personnelles. Nous lui souhaitons le meilleur pour ses projets futurs. Lucie BAURY occupera cet emploi dans les mêmes conditions à la rentrée.

CM2 : LE RENDEZ-VOUS DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Le 28 juin 2024, onze élèves de CM2 des deux écoles de notre commune ont participé à une cérémonie en mairie. En présence de Monsieur le Maire et des représentants du CCAS, des parents et enseignants, les enfants ont reçu des cadeaux utiles pour leur entrée en 6ème : une calculatrice et un sac de sport. Félicitations et encouragements leur ont été adressés. La cérémonie s'est terminée par un goûter convivial. Nous leur souhaitons de bonnes vacances, du courage pour cette nouvelle étape scolaire et une pleine réussite.



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Jean-Marie FORESTIER (85 ans)

... Nos peines

NAISSANCES

16 décembre 2023 :
Téo BESSODES

20 février 2024 :
Timéo CHEVOGEON

23 mai 2024 :
Timothé GARNIER

... Nos joies

MARIAGES

20 avril :
Corinne JEANJEAN
& Denis PALIARGUES

18 mai :
Catherine VELAY
& Francis TICHIT

PACS

31 janvier :
Sébastien GILLES
& Aurélien BONNAL

... Nos félicitations